



Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

ASSONSI SOMA

Résumé :

La crise sécuritaire et humanitaire dans les régions du Sahel et du Nord du Burkina Faso a contraint de nombreuses familles à fuir la zone afin d'échapper à la mort ou à la violence. La ville de Ouagadougou, capitale du pays, a été choisie par certaines personnes déplacées comme lieu de refuge. L'objectif principal de cette étude est, d'une part, de cerner les motivations du choix de cette ville par les personnes déplacées internes comme lieu de refuge privilégié. D'autre part, elle vise à analyser les capacités des autorités à trouver des solutions efficaces pour l'insertion socioterritoriale des nouveaux et nouvelles arrivant-e-s, les effets pervers de la fabrication de nouveaux territoires spontanés par ces derniers dans la ville en termes d'occupation harmonieuse de l'espace et de cohabitation pacifique et les stratégies de résilience développées pour leur survie. Pour ce faire, l'étude s'appuie sur un corpus de textes existants sur le sujet et des données recueillies sur le terrain au moyen de l'observation directe. Elle permet ainsi de relever les attitudes mitigées de l'accueil, particulièrement la méfiance des différents

acteurs vis-à-vis de l'arrivée massive des déplacé-e-s internes, dans l'option d'envisager une meilleure insertion socioterritoriale de cette population en détresse.

Mots-clés : Burkina Faso, crise, Ouagadougou, personnes déplacées, Sahel, terrorisme

Abstract :

The security and humanitarian crisis in the Sahel and northern regions of Burkina Faso has forced many families to flee the area to escape death or violence. The city of Ouagadougou, the country's capital, has been chosen by some of the displaced as a place of refuge. The main objective of this study is, on the one hand, to identify the reasons why IDPs chose this city as their preferred place of refuge. On the other hand, it aims to analyse the capacity of the authorities to find efficient solutions for the socio-territorial integration of the new arrivals, the perverse effects of the spontaneous creation of new territories by the latter in the city in terms of harmonious occupation of space and peaceful cohabitation, and the resilience strategies developed for their survival. To do this, the study relies on a corpus of existing texts on the subject and data collected in the field by means of direct observation. It thus allows us to note the mixed attitudes of the reception, particularly the mistrust of the various actors with regard to the massive arrival of internally displaced persons, in the option of envisaging a better socio-territorial integration of this population in distress.

Keywords : Burkina Faso, crisis, displaced people, Ouagadougou, Sahel, terrorism

Résumé (haoussa) :

Matsalar tsaro da ta jin kai a yankin Sahel da arewacin arewacin Burkina Faso ta tilastawa iyalai da dama barin yankin domin gujewa mutuwa ko tashin hankali. Wasu mutane da suka rasa muhallansu sun zabi garin Ouagadougou, babban birnin kasar a matsayin wurin fakewa. Babban makasudin wannan binciken shi ne, a bangare guda, don gano

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

dalilan da suka sanya zabin wannan birni da 'yan gudun hijirar suka yi a matsayin wani wuri na musamman na mafaka. A wani bangaren kuma, yana da niyyar nazarin karfin iko na hukumomi don nemo ingantattun hanyoyin magance dunkulewar yankuna da sabbin shigowa, illolin da ke tattare da kirkirar sabbin yankuna ba tare da bata lokaci ba. sharuɗɗan aikin mallakar sarari da zaman tare da lumana da kuma dabarun juriya da aka haɓaka don rayuwarsu. Don yin wannan, nazarin ya zana ne kan wani adadi na wallafe-wallafen da ake da shi kan batun da kuma bayanan da aka tattara a cikin filin ta hanyar lura kai tsaye. Ta haka ne zai ba da damar gano halaye daban-daban na liyafar, musamman rashin yarda da 'yan wasan kwaikwayo da yawa game da isowar' yan gudun hijirar da ke cikin gida, tare da zabin yin la'akari da kyakkyawar hadewar yankuna da yankuna.

Mots-clés (haoussa) : 'yan gudun hijira na cikin gida, Burkina Faso, Ouagadougou, rikici, Sahel, ta'addanci

Historique de l'article

Date de réception : 18 mars 2020

Date d'acceptation : 26 mai 2021

Date de publication : 28 décembre 2021

Type de texte : Article

Introduction

Réputé stable, État médiateur et acteur de la sécurité sous-régionale il y a quelques années, le Burkina Faso est de nos jours en proie à l'instabilité et à l'insécurité. En effet, depuis 2015, année ayant marqué le changement de régime politique, le pays fait face à une série de crises sécuritaires,

humanitaires et sociales sans précédent dont l'origine est difficile à cerner (PNUD¹, 2019, p. 1). Du point de vue sécuritaire, la porosité et la longueur des frontières avec les pays voisins – à savoir le Mali, le Niger et le Bénin – ainsi que la faible présence ou les moyens limités des forces de défense et de sécurité, sont autant d'enjeux auxquels le Burkina Faso fait désormais face, notamment les régions du Sahel, du Nord et de l'Est (PNUD, 2019, p. 10). La crise malienne survenue en 2012 a été le déclic de l'insécurité dans cette zone. Mais les premières crises sécuritaires ont été enregistrées en 2015 sur le sol burkinabè. Depuis lors, le pays connaît une insécurité croissante marquée par plusieurs attaques terroristes et des conflits intercommunautaires. En dépit des mesures sécuritaires déployées par l'État, on note une recrudescence de la violence, surtout entre 2018 et 2019, exacerbée par les affrontements intercommunautaires. Le nombre de personnes tuées et de déplacé·e·s internes est alarmant. Selon le Ministère de l'action sociale (2020), les déplacé·e·s internes sont estimé·e·s à 900 000 personnes en 2020.

Plus de 5 000 personnes déplacées internes² ont été contraintes de cibler Ouagadougou, la capitale du pays, pour destination afin de sauver leur vie. En effet, perçue comme un refuge sécurisé et sûr, Ouagadougou, située au centre du pays, couvrant une superficie de 52 000 ha et abritant une population estimée à 2 500 000 habitant·e·s (Soma, 2015, p. 42), est devenue le réceptacle des populations fuyant les exactions terroristes et les conflits intercommunautaires, espérant refaire leur vie. Cependant, ces déplacé·e·s internes sont actuellement confronté·e·s à des besoins énormes en logement, en équipements de santé, d'assainissement et des difficultés d'insertion socioprofessionnelles. Les périphéries,

1. Programme des nations unies pour le développement.

2. Selon l'UNHCR (2019, p.6), les Personnes déplacés internes (PDI) sont des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État.

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

généralement non loties, sont les premières zones d'accueil où se sont érigés des quartiers spontanés. Les écoles, les mosquées et les terrains vagues sont les sites d'installation privilégiés.

Depuis 2018, la situation devient de plus en plus problématique à Ouagadougou. L'arrivée subite des personnes déplacées semble avoir surpris les autorités communales et étatiques. Leur prise en charge dès les premiers moments a été marquée de balbutiements. Les nouveaux et nouvelles arrivant e s, sous la pression, la détresse et en quête de sécurité ou de quiétude, ont alors développé dans l'urgence des installations spontanées afin de s'abriter. L'érection de ces abris de fortune vient sans doute augmenter l'expansion et la précarité des quartiers spontanés aux périphéries de la ville (Robineau, 2014, p. 10). Aussi la prolifération des abris spontanés des personnes déplacées internes engendre-t-elle des problèmes d'hygiène, de salubrité, de santé publique et de cohabitation. Par ailleurs, l'installation de ces nouveaux et nouvelles arrivant e s crée une certaine méfiance des citoyen-ne-s « autochtones » au regard de leur effectif, de leur provenance et souvent de leurs comportements; toute chose qui est à l'origine d'une autre forme d'insécurité ou de représailles de certaines personnes déplacées internes dans leurs nouveaux sites d'installation.

Dès lors, on se demandera pourquoi les personnes déplacées internes du Sahel et du Nord burkinabè ont choisi Ouagadougou comme refuge. Il s'agira de questionner la capacité ou l'incapacité des autorités communales et étatiques à trouver des solutions efficaces pour l'insertion socioterritoriale de ces personnes. Par ailleurs, nous tâcherons d'interroger la fabrique tous azimuts de nouveaux territoires spontanés dans les arrondissements périphériques de la ville et l'entorse que cela provoque face à l'occupation harmonieuse de l'espace et à la cohabitation pacifique. Nous examinerons ensuite les stratégies de résilience développées par les personnes déplacées internes pour leur survie à Ouagadougou. Ces questions visent à cerner les motivations du choix de cette ville par les personnes déplacées internes des régions du Sahel et du Nord burkinabè comme refuge. Nous partirons, à cet effet, du

postulat selon lequel les déplacé·e·s internes ont trouvé refuge dans la capitale dans le but de fuir les exactions des terroristes et des conflits intercommunautaires qui sévissent dans le Sahel et le Nord du pays.

Démarche méthodologique de l'étude

L'étude s'est donné pour objectif principal d'analyser les motivations du choix de la ville de Ouagadougou par les personnes déplacées internes des régions du Sahel et du Nord du Burkina Faso. La démarche méthodologique se décline ainsi qu'il suit : une recherche documentaire sur la problématique des personnes déplacées au Burkina Faso, une collecte des données primaires à travers des enquêtes menées à partir d'un questionnaire et des entrevues auprès de différents acteurs et actrices, des observations directes sur le terrain et des prises de photographies pour mieux illustrer l'installation des personnes déplacées internes dans la ville.

L'échantillon démographique pour les enquêtes et les entrevues a concerné au total 150 personnes choisies de façon aléatoire auprès des personnes déplacées internes (110 personnes, dont 65 femmes, 35 hommes et 10 jeunes, soit 04 filles et 06 garçons), des autorités étatiques et municipales (10 personnes) et les citoyen·e·s vivant à proximité des sites d'accueil ou avec des personnes déplacées internes (30 personnes). Quant à l'échantillon spatial, il a porté sur 05 sites répartis sur 03 arrondissements sur les 12 arrondissements que compte la commune de Ouagadougou. La collecte des données auprès de cet échantillon s'est déroulée en avril 2020.

Les données collectées ont été traitées à l'aide du logiciel MS Excel pour la production des statistiques. Quant à la spatialisation des sites d'étude, la représentation cartographique a été faite à travers le logiciel

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

ArcGIS 10.4 sur fond de carte après le positionnement des sites par l'appareil Global Positioning System (GPS). Cette démarche a été capitale pour la structuration de l'étude.

Résultats de l'étude

Les résultats présentés ici concernent la situation sécuritaire et humanitaire au Sahel et au Nord burkinabè, le choix de Ouagadougou comme refuge ou eldorado par des personnes déplacées internes et leur insertion urbaine et sociale dans la dynamique de la ville.

Le Sahel et le Nord burkinabè dans l'impasse sécuritaire et humanitaire

Les régions du Sahel et du Nord du pays, frontalières du Mali et du Niger, réputées zone commerciale, pastorale, minière et touristique permettant aux populations et aux entreprises de générer des devises et des emplois, sont devenues un *no man's land* ces cinq dernières années. En effet, longtemps épargnées par les attaques terroristes et les tensions communautaires, ces zones sont devenues depuis 2015 l'épicentre de la crise sécuritaire et humanitaire du pays. Les attentats, les attaques, les enlèvements, ciblés ou tous azimuts, les conflits communautaires armés sont récurrents. De nos jours, on compte plus d'un millier de morts suite à des attaques terroristes ou à des conflits communautaires depuis 2015 (Ministère de l'action humanitaire³, 2020). À cela s'ajoutent le trafic frontalier et la défiance de l'autorité dont le difficile contrôle expose la zone à d'autres formes d'insécurité : mauvaise gestion et exploitation des ressources naturelles comme les mines, tensions relatives à l'activité

3. Point de presse, publié dans le site web du Service d'Information du Gouvernement du Burkina Faso, sig.gov.bf, septembre 2020.

pastorale, addiction de drogue, radicalisation, crise alimentaire, dégradation des infrastructures socio-économiques, etc. (Solidarités internationales, 2019, p. 8).

Cette crise sécuritaire et humanitaire, qui perdure, a engendré le déplacement d'un nombre important de personnes. En 2018, on dénombrait 37 367 personnes déplacées internes dans toute la région du Sahel. Ce chiffre est passé à 41 968 en 2019 selon le dernier rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (UNHCR, 2019, p. 6). Au premier trimestre de l'année 2020, les données du Ministère en charge de l'action humanitaire indiquent une augmentation du nombre de personnes déplacées internes de 765 517 à 900 000 en 2020, non seulement dans les régions du Sahel et du Centre Nord qui sont les plus affectées, mais aussi dans l'Est du pays.

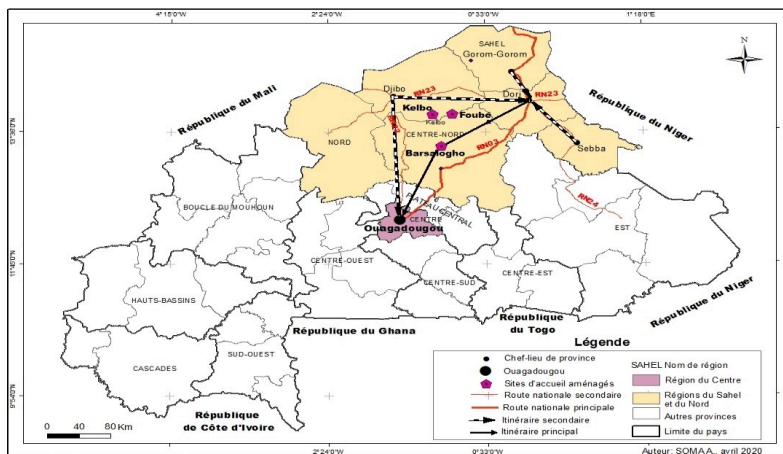
L'insécurité dans cette partie du territoire burkinabè qui couvre une superficie de 72 232 km² soit 26 % du territoire national et une population estimée à 3 600 000 habitant·e·s soit 17 % de la population nationale (DGDT⁴, 2018, p. 28), marquée par la diversité des communautés ethniques et des nationalités (Touaregs, Peuls, Maures, Bela, Haoussa, Mossi et Gourmatché, Malien-ne-s, Nigérien-ne-s, Mauritanien-ne-s, Algérien-ne-s) comme indiqué par le PNUD (2019, p. 3) et OCHA⁵ (2020, p. 4). Cette situation est de plus en plus préoccupante pour l'État, les populations et les acteurs du développement. Les propos du Ministre en charge de la solidarité nationale et de l'action humanitaire attestent de la gravité de la situation : « Le Burkina Faso fait face à une crise humanitaire sans précédent... Et la situation humanitaire est loin de s'améliorer⁶ ». La dégradation continue de la situation sécuritaire et communautaire contraint de nombreuses personnes notamment les plus fragiles (femmes et enfants) à fuir leurs localités à cause des violences et des tueries. La carte suivante présente les itinéraires suivis par les personnes déplacées internes.

4. Direction générale du développement territorial.

5. United Nation Office of Coordination of the Humanitarian Actions

6. Point de presse, publié dans le site web du Service d'Information du Gouvernement du Burkina Faso, sig.gov.bf, septembre 2020.

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise



Carte 1. Parcours des personnes déplacées internes fuyant le terrorisme et les conflits communautaires

Les propos de D. D., déplacée interne de Barsalogo dans la province du Sanmentenga, témoignent de l'horreur que vivent les populations : « Ils sont venus brûler nos greniers, nos maisons... Ils ont tué mes trois fils, mon époux et ses deux frères... Nous avons passé trois nuits dans la brousse avant d'être secourus par les autorités de Barsalogo. »

Face à cette expansion préoccupante de la crise sécuritaire et humanitaire, le pouvoir burkinabè semble impuissant. Comme l'atteste Desgrais (2019, p. 1) « à ce jour, rien ne semble empêcher les attaques et les enlèvements qui se multiplient désormais un peu partout dans le pays. On assiste à un encerclement du Burkina Faso avec l'ouverture de nouveaux fronts ». Le Sahel, le Nord et l'Est du pays restent ainsi exposés aux attaques terroristes, aux conflits intercommunautaires armés, à la radicalisation, obligeant les populations à « prendre leur destin en main ». On assiste ainsi à l'afflux massif de personnes vers les centres urbains considérés comme plus sûrs. Dans la précipitation, celles-ci laissent tout

7. <https://information.tv5monde.com/afrique/burkina-faso-l-epicentre-de-la-crise-securitaire-au-sahel-285991>

derrière elles. Dans ce climat de terreur, les agents de l'administration publique ont également fui la zone. Ainsi, de nombreuses personnes ont visé Ouagadougou, la capitale du pays, comme lieu de refuge.

Ouagadougou, refuge ou eldorado des personnes déplacées internes

Suite à l'exacerbation de la crise sécuritaire et humanitaire dans le Sahel et le Nord du Burkina Faso, Ouagadougou est devenue le principal refuge des déplacé·e·s internes. Certain·e·s, dans leur fuite, ont juste emporté à la hâte des baluchons, des ustensiles, des nattes, des couvertures. Selon le Ministère en charge de la solidarité nationale et de l'action humanitaire, on compte plus de 5 000, dont environ 2 500 enfants et 1 500 femmes déplacés internes à Ouagadougou, depuis le début de la crise en provenance du Sahel et du Nord du pays.

Les principales raisons du choix de Ouagadougou comme lieu de refuge pour ces déplacé·e·s internes sont multiples et variées. Toutefois, elles sont toutes liées à la crise sécuritaire et humanitaire, comme l'a noté l'UNHCR (2019, p. 12). S. S., père de cinq enfants, qui a dû parcourir plus de 350 km dans un camion de marchandises avec sa famille pour rejoindre la capitale, justifie le choix de Ouagadougou en ces termes :

Nous avons été obligés de fuir Silgadji, notre village situé dans la commune de Tongomael au Sahel où il y a des représailles contre des membres de notre communauté (Mossis⁸). Il fallait qu'on fui pour avoir la vie sauve et nous avons choisi de venir à Ouagadougou pour être à côté de nos parents.

C'est le même sentiment exprimé par A. K., une jeune femme veuve de 35 ans venue de Yirgou, village de la commune de Barsalougho : « Je rends grâce à Dieu, car je suis toujours en vie ici à Rimkieta. J'ai fui le village à cause des tueries et des viols. Je n'ai rien ici, mais l'essentiel est d'être loin des crépitations d'armes. » Les premiers sites de refuge sont les écoles,

8. Les Mossis sont le peuple majoritaire réparti sur l'ensemble du territoire du Burkina Faso.

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

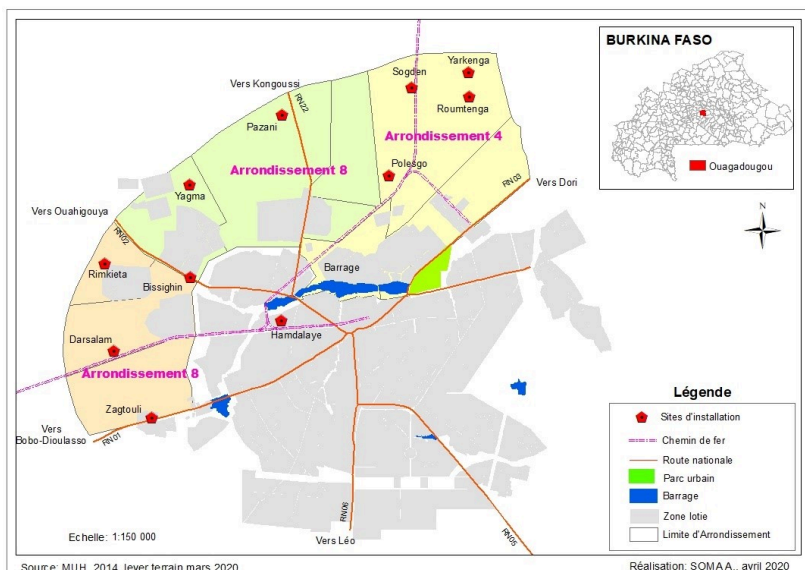
les mosquées, les centres de santé, les terrains vagues des zones dites « non loties » ou « quartiers spontanés », généralement créés dans les périphéries de la ville, comme illustré par les photographies ci-dessous.



Illustration 1. École primaire privée transformée en site d'accueil à Pazani.

Source : Traoré, visite terrain, avril 2019

Sur les 12 arrondissements que compte la ville, les arrondissements 4, 8 et 9 situés au nord, sont les choix préférés des nouveaux et nouvelles arrivant e s. L'arrondissement 9 est le plus accueillant avec une dizaine de camps de déplacés. Ce choix peut se justifier par le fait que ces arrondissements sont les premières portes d'entrée dans la ville en provenance du Sahel et du Nord du pays. Les entrevues avec les autorités municipales et les visites de terrain ont permis de situer les quartiers ou secteurs d'accueil des déplacé-e-s internes. La carte ci-après présente la localisation de ces sites.



Carte 2. Sites d'installation des personnes déplacées internes à Ouagadougou

Les quartiers Pazani, Rimkieta, Polesgo, Hamdalye, Darsalam, Bissighin, Zagtouli, Sogden, Yarkenga, Yagma et Roumtenga sont les zones d'accueil de fortune des déplacé·e·s internes. Hormis Hamdalye, qui est un quartier péricentral loti, les autres sites sont implantés dans des zones non loties, dépourvues donc d'équipements de viabilisation et de services sociaux de base (santé, éducation, assainissement, eau potable).

Il faut noter que l'arrivée massive des personnes déplacées internes a surpris les autorités municipales et les citoyen·e·s. En témoignent les propos de A. S., adjoint au maire de l'arrondissement 9 : « C'est la première fois qu'on assiste à une arrivée massive de déplacé e s dans la capitale; on essaie de s'organiser comme on peut pour prendre en charge les nouveaux arrivants. » Ainsi, une chaîne de solidarité fut lancée dans les réseaux sociaux pour venir en aide à ces déplacé·e·s et aux nouvelles vagues d'arrivées annoncées. Les mesures urgentes prises ont concerné la disposition des tentes, les prises en charge alimentaire, sanitaire et psychologique pour les personnes traumatisées. Tout compte fait, 100 % des personnes déplacées internes enquêtées avouent trouver la quiétude

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

et la paix sur leurs nouvelles zones d'habitation à Ouagadougou, comme souligné par S. S., responsable du site d'accueil du quartier Pazani : « Nous avons fui la commune de Tongomael dans le Sahel sans rien. Notre bétail et les récoltes y sont restés. On a fui les représailles pour nous réfugier à Ouagadougou. Aujourd'hui, on se débrouille pour survivre et on ne se plaint pas de nos conditions de vie. »

Toutefois, l'eldorado tant rêvé ne sera pas celui qu'ils et elles ont trouvé à leur installation. Déjà, au regard du nombre de personnes déplacées sur les sites d'accueil, les infrastructures d'hébergement ne suffisent pas. Certain·e·s sont obligé·e·s de dormir à la belle étoile, livré·e·s aux moustiques et aux reptiles. « C'est sur ce monticule de sable que nous les hommes nous dormons, car il n'y a pas assez de place dans les salles », a indiqué Z. O.

Insertion urbaine et sociale des déplacés internes dans la dynamique de la ville

La situation actuelle des personnes déplacées internes dans la ville de Ouagadougou pose l'épineux problème de leur insertion dans la dynamique urbaine. Elle est analysée à plusieurs niveaux, notamment le logement, la cohabitation, les conditions de vie et l'assistance.

Le logement et la cohabitation avec les autochtones

Les résultats du profilage fait à partir des enquêtes de l'étude montrent que 42 % des déplacé·e·s internes vivent actuellement sous un abri de fortune fait en planche ou en paille, 31 % vivent dans une maison en semi-dur ou en banco, 21 % sous des tentes, 6 % sont sans-abri. Aussi ressort-il que 48 % de ces personnes sont hébergées gratuitement grâce à des familles d'accueil, 32 % dans des sites spontanés, 18 % dans les centres collectifs aménagés par les autorités municipales ou l'État et ses partenaires et 2 % dans des logements personnels.

Ces résultats laissent entrevoir que la majorité des déplacé-e-s internes, jadis concentrés dans les sites d'accueil au niveau des écoles, des mosquées, des terrains vagues, sont hébergés grâce à la générosité ou à la solidarité des résident-e-s autochtones. Toutefois, les conditions de vie ne sont pas décentes malgré la solidarité de certain-e-s autochtones. En témoigne, la transformation d'un grand poulailler d'un habitant du quartier Pazani en domicile pour le sexagénaire I. S. qui y vit depuis six mois avec sa mère, ses trois épouses et ses enfants, soit au total, 21 personnes.

Aussi cette situation s'explique-t-elle par le désengagement annoncé dès les premiers moments par les autorités étatiques et municipales. En effet, le maire de l'arrondissement 9 s'était exprimé ainsi face à l'arrivée soudaine et massive de déplacés internes : « Ils nous ont envahis comme cela. Ce sont des frères, ils sont là et il faut maintenant trouver comment les héberger et les nourrir. Mais, c'est un problème d'État, cela dépasse le cadre d'un arrondissement de commune ». À ce sujet, le Ministre en charge de la solidarité nationale et de l'action humanitaire affirmait en début d'année 2019 ceci : « Nous ne pouvons pas faire de site définitif à Ouagadougou parce que la capitale n'a pas les commodités nécessaires pour abriter les déplacés. » Aussi a-t-il ajouté que l'avenir des déplacé-e-s installé-e-s dans les périphéries de Ouagadougou se trouverait dans les sites déjà aménagés de Barsalogo, Foubè et Kelbo au Nord et au Sahel, lesquels peuvent « prendre en charge convenablement les déplacé-e-s du fait du matériel humanitaire présent sur les lieux ». Par conséquent, ceux et celles qui ont choisi de rester à Ouagadougou sont dit-e-s en « situation irrégulière » et devront, selon les autorités, se prendre en charge ou être aux bons offices de leurs parents vivant en ville.

Cette invite a été reçue par les personnes déplacées internes comme un désaveu des autorités vis-à-vis de leur calvaire, dans la mesure où elles leur demandent de repartir dans les zones qu'ils ont fuies à cause de la crise sécuritaire et humanitaire pour une meilleure prise en charge. À ce sujet, F. S., vivant sur le site de Bissighin, s'est ainsi indignée : « Ceux qui n'ont pas compris notre situation pensent que nous sommes attirés par

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

la belle vie à Ouagadougou. Or c'est parce que nous n'avons pas le choix que nous sommes venus ». Elle rajoute : « D'ailleurs, moi, je ne peux même pas vivre ici pendant longtemps. Rien n'est gratuit ici, même l'eau! ». A. K., père de sept enfants installé à Toudweogo, renchérit en disant ceci : « Depuis que les autorités nous ont dit cela, nous n'arrivions même plus à manger la nourriture apportée par l'Action sociale. Repartir dans le Soum ou dans le Sanmatenga, c'est aller se faire assassiner! Aidez-nous, sinon vraiment, ça fait pitié. »

Par ailleurs, le désengagement des autorités a jeté le discrédit sur la solidarité et la générosité des résident·e·s qui deviennent de plus en plus méfiant·e·s vis-à-vis des personnes déplacées internes. Pour 89 % des personnes déplacées internes enquêtées, les relations avec leur entourage ne sont plus bonnes. Parmi celles-ci, seuls 16 % affirment que leurs hôtes sont prêts à les accueillir aussi longtemps que nécessaire. Par contre, 79 % des ménages affirment que des tensions existent avec certain·e·s voisin·e·s depuis leur arrivée et 5 % ne savent pas si leurs relations avec le voisinage se sont dégradées. Z. A., riverain du site de Zagtoui, s'est interrogé lors de l'entrevue à lui accorder : « Qui sont ces déplacés au fond? Pourquoi se sont-ils installés ici? N'y a-t-il pas des terroristes infiltrés? » Ainsi, on note que la cohabitation entre les déplacé·e·s internes et les résident·e·s proches des sites d'accueil n'est pas aussi reluisante qu'on l'aurait pensé. Les deux se regardent en chiens de faïence dans leur espace commun de vie. Dans le quartier Hamdalaye où la ruralité⁹ urbaine est un fait réel depuis les années 1980, l'installation de certaines personnes déplacées internes a été motivée par leur origine et leur activité principale qui est l'élevage. En effet, certain·e·s déplacé·e·s internes, ayant pu fuir par transhumance avec leur bétail, n'ont eu de choix que de rejoindre leurs parents dans ce quartier urbain à visage rural du fait de la présence de nombreux animaux (bœufs, chèvres, moutons, etc.) et du mode de vie atypique des résident·e·s, comme illustré par cette planche photographique.

9. Ce quartier péricentral est habité en majorité par des éleveurs peuls originaires de la zone sahélienne du Burkina Faso, du Niger et du Mali.



Illustration 2. Animaux appartenant à des déplacé·e·s internes au quartier Hamdalaye. Source : Traoré, visite terrain, avril 2020

Les comportements liés à la transhumance ne laissent pas indifférents le voisinage et les autres citoyen·e·s : « Nous ne pourrions pas soutenir une telle charge longtemps, notre quartier souffre déjà assez du fait du beuglement assourdissant des bœufs et de la puanteur des excréments des animaux », s'est indigné I. T. Et il ajoute : « Pour l'instant les gens tolèrent l'attitude des réfugié·e·s dans le quartier, mais à la longue, cela risque de poser problème ». En somme, comme constaté par Compaoré (2014, p.12), l'insertion des personnes déplacées internes en ce qui concerne la fourniture en logements dans la dynamique de la ville, reste mitigée au regard du positionnement et de la perception des différents acteurs en jeu. Cela a sans nul doute des répercussions sur leurs conditions de vie et l'assistance qui pourrait leur être apportée.

Les conditions de vie et l'assistance des personnes déplacées internes

À leur installation, près de 95 % des personnes déplacées internes avaient accès aux soins de santé primaires, à l'eau potable et la quasi-totalité recevait deux repas par jour en plus des tentes, du matériel de survie, notamment des nattes, des vêtements, des lampes solaires, des seaux, des bassines, des kits d'hygiène (Ministère de la femme, de la

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

solidarité nationale et de l'action humanitaire, 2019¹⁰). Cela dénote que les autorités et leurs partenaires humanitaires se sont montrés, au départ, sensibles à la situation qu'ils ou elles traversent.

Cependant, au regard de la pression et de l'accroissement du nombre des personnes déplacées internes sur l'ensemble du territoire, le gouvernement a décidé de la suspension de l'aide, en appelant les déplacé-e-s à rejoindre plutôt les sites aménagés de Barsalogo, Foubé ou Kelbo au Sahel et au Nord du pays. En outre, la pandémie de la Covid-19 à laquelle le pays est exposé depuis mars 2020, tout comme la plupart des pays du monde, a été un motif de désengagement des autorités pour l'assistance aux personnes déplacées internes. Du coup, leur désolation a atteint son paroxysme. De nombreuses personnes déplacées approchées se retrouvent sous le choc du traumatisme, après avoir vécu des situations atroces, allant jusqu'à la mort de leurs proches, la perte de leurs biens et l'incendie de leurs maisons. Ces dernières, se trouvant désormais « entre le marteau et l'enclume », ne savent plus « à quel saint se vouer ». Ils ou elles sont laissé-e-s à leur sort. Seules quelques organisations nationales et internationales telles que les Organisations non gouvernementales Help, ACLED, OCHA et Solidarités internationales leur viennent en aide de façon sporadique pour soutenir leurs besoins alimentaires, sanitaires et hygiéniques.

Ainsi, entre inquiétude, famine, cherté de la vie et sentiment de marginalisation ou de délaissement, les stratégies de résilience socio-économique s'imposent à chacun. Par exemple, S. K. et plusieurs autres femmes d'un âge avancé se sont adonnées au ramassage et à la vente du sable et du gravier. Elles mènent cette activité en collaboration avec les résidentes pour subvenir à leurs besoins. « C'est l'activité la plus accessible pour nous. On ne peut pas avoir un autre travail. Un chargement de tricycle coûte entre 3 000 et 4 000 francs CFA. Si on arrive à vendre, cela nous permet d'acheter des légumes, mais aussi de faire plaisir à nos enfants », explique S. K. Les femmes les plus jeunes se promènent pour faire la lessive ou la vaisselle dans les ménages

10. Point de presse, publié dans le site web du Service d'Information du Gouvernement du Burkina Faso, sig.gov.bf, octobre 2019.

moyennant de l'argent. D'autres déplacé-e-s internes s'essaient dans les travaux champêtres, notamment la culture maraîchère ou la maçonnerie, la mécanique, la fente du bois, etc.

D'emblée, on est tenté de dire que les personnes déplacées internes ont trouvé leur place dans la dynamique de la ville. Cependant, des effets pervers jalonnent la vie de ces dernières, compliquant du même coup leur acceptation dans la société. En effet, les visites de terrain ont laissé entrevoir que certaines parmi elles pratiquent des métiers ou des activités abjectes comme la vente et la consommation des stupéfiants, le banditisme et les agressions, la prostitution, la mendicité. Aussi, l'éducation et l'insertion des enfants des déplacé-e-s internes semblent compromises. Partagé-e-s entre un mode de vie urbain dominé par la recherche du luxe, les loisirs et une éducation parentale axée sur des valeurs socioculturelles transposées¹¹, ces enfants risquent de se « perdre » dans leur nouvel environnement.

Tout compte fait, malgré les efforts des autorités et des acteurs humanitaires pour soutenir les personnes déplacées internes à Ouagadougou, des défis restent à relever pour l'amélioration de leur bien-être. L'accès à l'alimentation, à un abri décent, aux soins de santé, à l'eau potable, à la sécurité, figure aux premiers rangs des besoins prioritaires de ces personnes déplacées. Aussi leur souhait le plus ardent est-il la sécurité au pays et leur retour chez eux ou elles. S. S., une septuagénaire interrogée, s'exprimait ainsi :

On est inquiets pour notre avenir, mais pas question de retourner chez nous si la paix n'est pas revenue, sinon les terroristes vont nous tuer. Tant qu'il n'y a pas la sécurité, personne ne va oser y retourner. On rentrera seulement quand la paix reviendra, et ça prendra du temps, on le sait.

En définitive, l'impasse sécuritaire et humanitaire dans les régions du Sahel et du Nord du Burkina Faso, le choix délibéré de Ouagadougou comme refuge par les personnes déplacées internes et leur insertion socioterritoriale interroge la quête d'une part de territoire sûr, viable et

11. Des pratiques comportementales reçues de la ville en déphasage avec les réalités socio-culturelles de leurs villages d'origine.

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

paisible pour ces dernières. Toutefois, l'analyse de l'attitude des différents acteurs, notamment les autorités étatiques et municipales et les citoyens « autochtones », appelle à des discussions.

Discussion

L'impasse sécuritaire et humanitaire à laquelle sont confrontées les régions du Sahel et du Nord du Burkina Faso interpelle et engage la responsabilité de chacun et chacune, les autorités gouvernementales en premier. En effet, la gestion de la crise depuis 2018 laisse entrevoir un laxisme au niveau des autorités étatiques et municipales. Cela est d'ailleurs relevé par l'UNHCR (2019, p. 23) qui note que malgré les moyens déployés pour faire face à la crise, des défis restent toujours à relever par les autorités locales pour la sécurisation des territoires affectés et pour l'amélioration du bien-être des personnes déplacées internes. Ces allégations sont également confortées par Lamarche (2020, p. 9-10) qui mentionne que le développement rapide de la crise sécuritaire et humanitaire dans le Sahel semble avoir surpris l'État et plusieurs organisations d'aide humanitaire à tel point que la coordination interministérielle ou institutionnelle de riposte demeure jusque-là défaillante.

Le choix de Ouagadougou comme refuge ou eldorado des personnes déplacées internes s'explique en grande partie par la recherche d'un territoire paisible et sûr pour celles-ci. Leur installation, notamment dans les quartiers spontanés, engendre certes de nombreux enjeux sociodémographiques et territoriaux pour la ville, mais il n'en demeure pas moins qu'elle peut être acceptée comme telle et améliorée. Cette lecture de la situation actuelle des déplacé·e·s internes à Ouagadougou corrobore celle faite par Germain *et al.* (cités par Lord *et al.*, 2019, p. 1 dans le cadre de leur étude menée sur l'exploration des parcours d'installation résidentielle d'immigrants internationaux dans la ville de Montréal). Il

s'agit concrètement d'aller dans le sens de l'hypothèse selon laquelle l'installation des réfugié·e·s modifie certes le tissu sociodémographique de la ville, mais elle constitue également un levier de dynamisation du développement urbain. De ce fait, les autorités municipales devraient assurer plutôt une insertion territoriale et une protection des personnes déplacées internes « quel que soit leur statut », comme l'ont souligné Beier et Fritzsche (2017, p. 29) dans leur étude sur le Nouveau programme de ONU-Habitat et la prise en compte des réfugié·e·s en milieu urbain. Pour autant, une prise de conscience des difficultés que rencontrent les personnes déplacées internes ayant fui, malgré eux ou elles leur localité d'origine, s'impose. À de nombreux égards, ces dernières sont à la conquête de nouveaux territoires pour la reconstruction d'un chez-soi provisoire, espérant retourner un jour au bercaïl sur leurs terres. En ce sens, Serfaty-Garzon (cité par Lord *et al.*, 2019, p. 5) révèle que l'installation des migrant·e·s en ville ou leur choix résidentiel en zones spontanées est l'occasion d'une expérience tout à fait particulière de conquête d'une place au sein d'une société différente, conquête dont la reconstruction d'un chez-soi constitue l'une des manifestations majeures. Robineau (2014, p. 6) évoque à ce sujet un sas pour accéder à un logement et à la ville. Par contre, Delaunay et Boyer (2017, p. 61) estiment que l'érection tous azimuts des installations spontanées sans équipements d'hygiène, de salubrité par les personnes déplacées crée une certaine anarchie dans l'occupation harmonieuse des espaces périurbains déjà fragilisés.

L'étude révèle, pour finir, que l'insertion des personnes déplacées internes dans la dynamique de la ville reste mitigée au regard de la position, tantôt imbue de générosité, tantôt entachée de méfiance, des différents acteurs en jeu. Cette attitude a sans nul doute des répercussions sur les conditions de vie et l'assistance des personnes déplacées internes. La méfiance des citoyen·e·s « autochtones » peut être justifiée du fait des comportements pervers relevés chez certain·e·s d'entre eux ou elles, mais le désengagement des autorités quant à leur prise en charge et leur assistance psychologique ne peut être justifié par la simple allégation selon laquelle les personnes déplacées internes

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

devraient rejoindre les sites aménagés de Barsalogo, Foubé ou Kelbo au Sahel et au Nord du pays. Si ces zones étaient sécurisées et viables, comme il est laissé à croire, les personnes déplacées internes n'auraient pas fui ou parcouru 200 km en moyenne pour se réfugier à Ouagadougou. Ainsi, leur droit à de meilleures conditions de vie, même hors de leurs localités d'origine, est bafoué par les autorités. Pourtant, le principe de non-refoulement, qui interdit l'expulsion des réfugié·e·s de quelque manière que ce soit vers des territoires où leur vie ou leur liberté peuvent être menacées, devrait plutôt leur offrir un large éventail de possibilités pour une intégration sûre et épanouie dans la ville de Ouagadougou, comme le recommande l'UNHCR (2012, p. 31 et 38).

La réinstallation des personnes déplacées internes à Ouagadougou constitue alors un enjeu majeur comme mentionné par Tardis (2019, p. 17). Toutefois, les déplacé·e·s internes ne doivent pas être considéré·e·s comme des « indésirables » en milieu urbain (Durand-Lasserve, 1986, p. 11; Tardis, *ibid.*, p. 43). Ces personnes ne font que solliciter une part de ville pour sauver leur vie et espérer des lendemains meilleurs. La culture de la solidarité doit davantage être encouragée dans un contexte de stress, de détresse et de désespoir.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, il ressort que les populations vulnérables dans leurs propres localités au Sahel et au Nord du pays ont été obligées de fuir, laissant tous leurs biens, pour se réfugier à Ouagadougou, espérant ainsi trouver une vie paisible et sûre. Leur arrivée massive dans la capitale du pays est toutefois perçue comme un enjeu majeur au regard des problèmes socio-économiques et spatiaux que cela a engendrés.

Au-delà de quelques actions de solidarité et de générosité exprimées par certain·e·s citoyen·e·s, il ressort que les effets pervers de l'installation des personnes déplacées ont suscité la méfiance d'une partie de la

population citadine en qui concerne notamment la cohabitation et le désengagement des autorités étatiques et municipales. Cette posture a des répercussions sur l'insertion socioterritoriale des déplacé-e-s qui sont désormais exposé-e-s à d'autres formes d'insécurité (exclusion, marginalisation). Face à une telle situation, ces personnes sont obligées de développer des stratégies de résilience pour leur survie en milieu urbain.

Tout compte fait, une lecture croisée de la situation des personnes déplacées internes et de la position des autorités étatiques et municipales laisse entrevoir que la responsabilité de l'État est toute engagée pour le retour à une vie sécurisée et une cohésion sociale paisible sur l'ensemble du territoire national, toute chose qui permettra d'éviter les déplacements forcés des populations de leurs localités.

Références

- Beier, Raffael et Fritzsche, Jasmin. 2017. Les réfugiés en milieu urbain : le Nouveau Programme pour les villes d'ONU-Habitat. *Revue Migrations Forcée*, RMF, 55, 29-30. URL : <https://www.fmreview.org/fr/abris/beier-fritzsche>
- Compaoré, Georges. 2014. Le logement social à Ouagadougou : leurs ou réalités. *Revue de Géographie de Lomé*, 12, 105-119.
- Delaunay, Daniel et Boyer, Florence. 2017. Capital social, migration et développement à Ouagadougou (Burkina Faso). *Monographies Sud-Nord*, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne/IEDES, France. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01584965>
- Desgrais, Nicolas. 2019. Burkina Faso : l'épicentre de la crise sécuritaire au Sahel? *Ministère français des Affaires étrangères*. URL : <https://information.tv5monde.com/afrique/burkina-faso-l-epicentre-de-la-crise-securitaire-au-sahel-285991>

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

DGDT. 2018. *Profil des régions du Burkina Faso. Rapport final*. 425 p.

Durand-Lasserve Alain 1986. *L'Exclusion des pauvres dans les villes du Tiers-Monde*. Paris : L'Harmattan.

Lamarche, Alexandra. 2020. Le Burkina Faso et le nouveau front du Sahel. Répondre à la crise de déplacement la plus rapide au monde. *Refugees International*. URL : <https://www.refugeesinternational.org/reports/2020/3/2/le-burkina-faso-et-le-nouveau-front-du-sahel-repondre-la-crise-de-deplacement-la-plus-rapide-au-monde>

Levron, Eric. 2009. *Identifier les vulnérables urbains, évaluer les moyens d'existence durables et les vulnérabilités urbaines*. Action Contre la faim (ACF International). URL : <https://www.actioncontrelafaim.org/wp-content/uploads/2018/01/les-vulnerables-urbains.pdf>

Lord, Sébastien, Serfaty-Garzon, Perla, Larbi-Messaoud, Souad et Boutas, Athanasios. 2019. Explorer et reconstruire un chez-soi à l'étranger. Une exploration des parcours d'installation résidentielle d'immigrants internationaux à Montréal. *Espace populations sociétés*, [En ligne], 2, mis en ligne le 17 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2019, <https://journals.openedition.org/eps/9118>

Ministère de l'action humanitaire, septembre 2020, *Point de presse ministériel, publié dans le site web du Service d'Information du Gouvernement du Burkina Faso*, sig.gov.bf.

Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de l'action humanitaire, octobre 2019, *Point de presse ministériel, publié dans le site web du Service d'Information du Gouvernement du Burkina Faso*, sig.gov.bf.

OCHA. 2020. *Plan de réponse Humanitaire, Burkina Faso. Cycle de programmation humanitaire 2020*. URL : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/hrp_2020_revise-bfa-fr-web.pdf

ORGANISATION INTERNATIONALE DES MIGRATIONS (OIM). 2019. *Mobilités au Burkina Faso, Infographies des mobilités sur le territoire burkinabè*, ONU Migrations. 14 p.

- UNHCR. 2012. *La Protection des réfugiés et autres personnes en mouvement dans l'espace CEDEAO*. URL : <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=51e3ebe34>
- UNHCR. 2019. *Évaluation en temps réel de l'opération de l'UNHCR et du gouvernement sur les personnes déplacées internes, Profilage des personnes déplacées internes, région du Sahel, province du Soum*. URL : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/68165.pdf>
- PNUD. 2019. *La Montée de l'insécurité transfrontalière. Ce que disent 800 sahéliens. Études des perceptions des facteurs d'insécurité et d'extrémisme violent dans les régions frontalières du Sahel. Rapport national Burkina Faso présenté par Centre pour le dialogue humanitaire*. URL : <https://sahelradical.hypotheses.org/ce-que-disent-800-saheliens-la-montee-de-linsecurite-transfrontaliere-rapport-national-burkina-faso>
- Robineau, Ophélie. 2014. *Les quartiers non-lotis : espaces de l'entre-deux dans la ville burkinabé. Les espaces de l'entre-deux. Carnets de géographes*, 7, en ligne, <https://journals.openedition.org/cdg/478>
- Solidarités internationales. 2019. *Rapport d'évaluation de la situation des ménages déplacés internes dans le domaine de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans la Région du Centre Nord du Burkina Faso. Réponse Rapide aux Mouvements de Populations (RRMP)*. <https://www.humanitarianresponse.info/es/operations/burkina-faso/assessment/rapport-d-evaluation-de-la-situation-des-menages-deplaces>
- Soma, Assonsi. 2015. *Vulnérabilité et résilience urbaines : perception et gestion territoriale des risques d'inondation dans la ville de Ouagadougou*. Thèse de doctorat en Géographie, Université de Ouagadougou, Burkina Faso.

Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise

Tardis, Matthieu. 2019. Une autre histoire de la « crise des réfugiés ». La réinstallation dans les petites villes et les zones rurales en France. Études de l'IFRI. Centre Migrations et Citoyennetés. URL : <https://www.ifri.org/fr/publications/etudes-de-lifri/une-histoire-de-crise-refugies-reinstallation-petites-villes-zones>

Assonsi SOMA

L'auteur est enseignant-chercheur au département de Géographie de l'Université Joseph Ki-ZERBO de Ouagadougou au Burkina Faso. Il est par ailleurs directeur des études spatiales et de l'aménagement du territoire au Ministère de l'économie, des finances et du développement. Son champ de recherche est élargi aux thématiques : urbanisation, analyse spatiale, territorialités et sociabilités urbaines, vulnérabilités, risques et résilience des hommes et des territoires, ingénierie et marketing territorial, systèmes d'information géographique.

Contact : somaas78@yahoo.fr

En ligne à :

<https://www.revues.scienceafrique.org/gari/texte/assonsi-soma2021/>

Pour citer cet article : Soma, Assonsi. 2021. Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise. GARI. Recherches et débats sur les villes africaines, 1(1), 63-87. DOI : 10.46711/gari.2021.1.1.4